

Organisation du club

Comment fonctionne le LCA Foot 38 ?

Autour du **bureau** (composé de 2 co-présidents, de 2 vices-présidents, d'un secrétaire, d'un trésorier et de leurs adjoints), le club est structuré en **11 commissions**, chacune dirigée par 1 (ou 2) responsable(s).

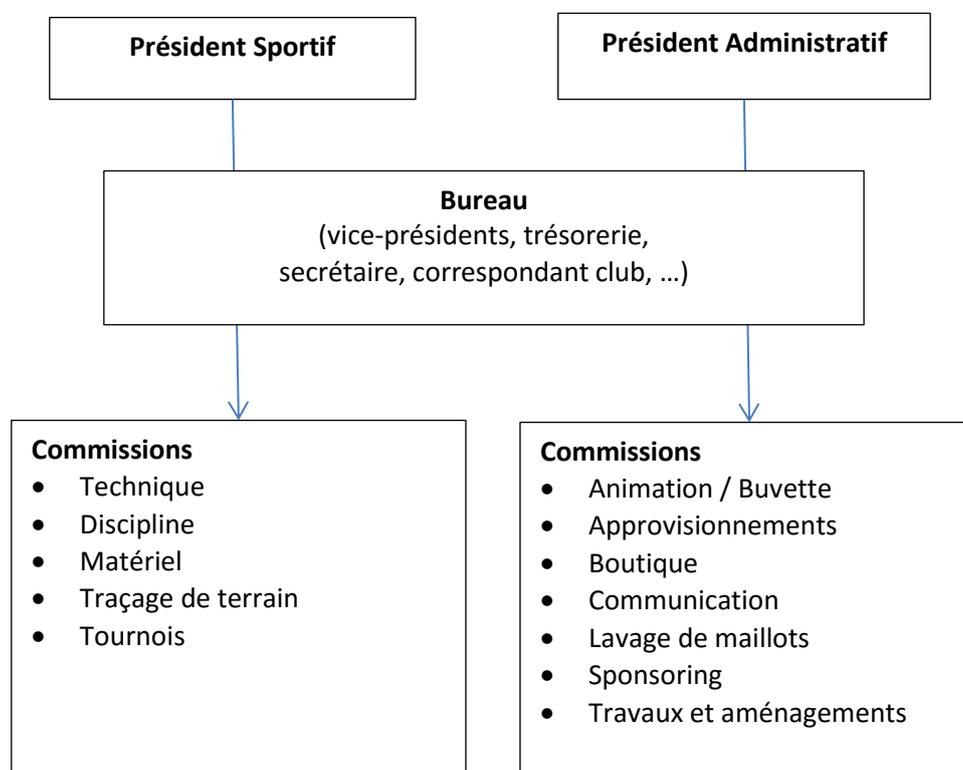
Le bureau et les responsables de commission composent le **Conseil d'Administration**.

Chaque commission – en fonction de son actualité et de ses besoins – se réunit avant la réunion mensuelle du **Conseil d'Administration** pour préparer ses propositions.

Le **Conseil d'Administration** se réunit **1 fois par mois** (en général, le 3^{ème} lundi de chaque mois), valide les propositions des différentes commissions, soumet au vote les décisions impactant les aspects financiers ou stratégiques du club.

Cette organisation pyramidale, si elle peut paraître complexe au 1^{er} abord, permet – une fois assimilée – :

- une meilleure répartition des tâches entre chaque membre actif du club
- une plus grande autonomie pour les responsables de commission et leur membre
- la possibilité à chaque membre actif de pouvoir s'impliquer dans le domaine qui l'intéresse



Le bureau

Les Co-Présidents

Sur le plan réglementaire, le président d'association signe les actes de la vie civile (contrats, ...) au nom de l'association, en accord avec son Conseil d'administration. Il est responsable des décisions prises par l'association et est le garant de la bonne tenue de sa comptabilité

Sur le plan organisationnel, c'est lui qui **convoque l'Assemblée Générale**, le Conseil d'administration ou le bureau, **anime les réunions**, valide les comptes rendus.

Sur le plan moral, il **véhicule l'image de l'association** et constitue **le garant des décisions de l'association**.

Le club est dirigé par **2 co-présidents**, l'un en charge du **secteur administratif**, l'autre en charge du **secteur sportif**.

Les vice-présidents

Les vice-présidents **suppléent les co-présidents** en cas d'absence

Ils constituent les **interlocuteurs privilégiés de nos 3 communes** (Apprieu, Grand-Lemps, Colombe)

Le Trésorier

Tient les comptes de l'association, effectue tout paiement et perçoit toute recette sous la surveillance du (ou des) président(s).

Tient une **comptabilité régulière** de toutes les opérations tant en recettes qu'en dépenses et **rend compte à l'assemblée générale** qui statue sur la gestion.

Dispose de la signature sur les comptes bancaires de l'association, de même que les co-présidents.

Est secondé d'un trésorier adjoint



Le Secrétariat

Le Secrétaire



Assure la **rédaction des comptes rendus du Conseil d'Administration**

Rédige et reçois les courriers officiels auprès de nos interlocuteurs extérieurs (mairies, district, courriers de demandes de subvention, ...)

Assure le **suivi des règlements du district de football** (lecture et dispatching des PV)

Le Correspondant Club

Il **planifie les rencontres à domicile** (fixe les horaires et les lieux des matchs)

Interlocuteur privilégié des clubs adverses, il **informe les clubs de toute modification d'horaire ou annulation de match**,

Il reçoit toute modification d'horaires ou annulation de match en provenance des clubs adverses et prévient les éducateurs concernés

Assure le suivi de la messagerie électronique club

Le Secrétaire Licences

Distribue les documents pour la prise de licence (licence, montant des cotisations, règlement intérieur,) et collecte les licences en début de saison (documents administratifs complétés, règlements, ...)



Assure leur **enregistrement auprès du district de football** (organisateur des compétitions) et la distribution des licences auprès des éducateurs.

Les Commissions

La Commission Technique



Sous la direction d'un **coordinateur technique**, elle est composée de l'**ensemble des éducateurs du club**

Assure la gestion et l'organisation sportive du club (gestion des entrainements et des matchs, convocations, gestion de groupe, ...)

Une **sous-commission arbitrage** assure le suivi et la formation des arbitres club

Se réunit tous les 2 mois

La Commission de Discipline

Composée de membres du club (membres actifs, éducateurs,...) elle peut être convoquée sur la demande d'un éducateur ou d'un membre du club.



Elle se réserve le droit de **sanctionner** tout joueur, dirigeant, ou d'une manière générale membre du club **ne respectant pas le règlement intérieur**.

La Commission Animation



Afin de décharger les responsables de commission et de répartir les tâches, pour les manifestations importantes, un ou deux membres de la commission se déclarent responsables de la manifestation (Ex :je prends en charge l'organisation de la journée Huîtres)

Organise les manifestations club

- La commission se réunit pour décider du déroulement des manifestations, repas, animations, tarifs...
- Informe les différentes commissions concernées pour la réalisation de la manifestation (commissions approvisionnements pour les achats, commissions communication pour l'annonce de l'événement, ...)

Pour les manifestations avec tombola

- Recherche des lots auprès de commerçants par exemple, et vérifie s'il reste des lots de l'année précédent

Participe à la tenue des manifestations

- Créneaux de 2 à 3h pour chaque manifestation
- Invite les membres des autres commissions

La Commission Approvisionnements



Achète et approvisionne les lieux de manifestations

- Buvette et casse-croûte joueurs les jours de matchs sur les sites du Grand-Lemps, Colombe et Apprieu
- Manifestations club

Négocie et passe les commandes auprès de nos fournisseurs

En relation étroite avec la commission Animation

La Commission Boutique

En charge des vêtements club (hors équipement sportif, i.e. survêtements, shorts, chaussettes)

Décide des collections à mettre en vente en début de saison (ainsi que des tarifs en accord avec le bureau)

Mise en ligne sur le site

Assure le suivi des stocks en relation avec l'équipementier club et notre point de vente (magasin Intermarché), ainsi que la mise en rayon.



Commission Communication



Essentiellement sur les directives des commissions animation ou technique, assure la réalisation des **supports de communication** (affiches, flyers, ...) et leur **diffusion** par :

- communication externe (dauphiné, sites internet, ...)
- communication interne (site internet du club, flyer, affiches de match, ...)

Commission Lavage de maillots

Assure le lavage des maillots de match sur les sites du Grand-Lemps ou d'Apprieu

NB : une machine à laver, un sèche-linge et les produits sont disponibles aux stades du Grand-Lemps ou d'Apprieu.

Après chaque match du week-end, les éducateurs déposent les maillots dans des caisses sur les 2 stades.

La commission est chargée de laver, faire sécher les maillots et de les replacer dans le placard de l'équipe concernée pour le match du week-end suivant.



Commission Matériel et Pharmacie



Assure la **commande et la livraison des équipements sportifs « joueurs »** auprès de notre équipementier (shorts-chaussettes, survêtements, équipements gardiens)

En relation avec la commission technique, assure la **commande et la livraison du matériel sportif ou pédagogique** (sifflets, ballons, chasubles, quilles, ...) **et de pharmacie.**

Commission Sponsoring

Prospecte de nouveaux partenaires et assure le suivi des partenaires fidèles du club

Assure la promotion des espaces publicitaires du club (Calendrier, affiche de matchs, banderoles autour des stades, jeux de maillots, ...)



Mise en ligne des partenaires sur le site internet du club

Organise la soirée annuelle dédiée à nos partenaires.

Commission Tournois



Gère les **invitations des équipes pour les tournois organisés par le club** (tournois futsal ou extérieur, envoi des invitations, gestion des réservations, accueil des clubs)

Gère les plannings + règlement des tournois

En relation avec la commission technique, sollicite des arbitres club pour l'arbitrage des tournois

Commission Traçage de terrain

Assure le **traçage des terrains d'Apprieu ou de Colombe** en fonction du planning des rencontres du week-end envoyé en cours de semaine par le correspondant du club.

Le responsable de commission est informé des jours de tonte des pelouses concernées (traçage à effectuer entre le jour de tonte et le match du week-end).

Peinture et machine disponibles au stade



Commission Travaux et aménagement



Assure les **réparations matérielles « mineures »** (placards, pose des filets, ...), l'aménagement des locaux et la **fabrication** d'équipements (panneaux,